

Sophie Aveline

# À sa merci



ROMAN

ÉDITIONS  
MANÉ  
HUILY

# À sa merci

*La présidente :*

— *Madame Anne Maillard est accusée d'avoir agressé son ex-mari au couteau lors d'une altercation au domicile de Monsieur le 18 décembre dernier. Elle venait y chercher leur fille dont ils se partagent la garde. Elle déclare qu'il ne voulait pas lui dire où était l'enfant, et qu'elle a perdu pied. L'agression a entraîné un arrêt de travail de dix jours. La victime qui a produit un certificat médical est représentée par son avocate. Madame Maillard, souhaitez-vous vous exprimer ?*

Tout avait commencé sous les meilleurs auspices : rencontre de vacances qui, de passion en liaison ardente, débouche sur le mariage et la fondation d'une famille. Puis, au fil du quotidien vient "le moment fatal où le vilain mari tue le prince charmant \*\*"

Ce livre est un viatique pour toutes celles et ceux qui trop souvent par amour, candeur et sincérité, ignorent les signes qui sont le prélude à une descente aux enfers.

Passionnée par les mécanismes de l'amour, Sophie Aveline partage avec ses lecteurs dans ce premier roman une expérience de relation de couple délétère. Ce faisant, elle les invite tantôt à la vigilance, tantôt à une catharsis de leur propre histoire.

Éditions Mané Huily  
www.editionsmanehuily.com

15 €  
ISBN 979-10-96468-78-2



9 791096 468782

À sa merci



Sophie Aveline

# À sa merci

*Roman*

Éditions Mané Huily

© Éditions Mané Huily, 2023.

Une salle de tribunal blanche, avec des bancs métalliques, inconfortables. Les magistrats portent une robe noire et un rabat blanc. Les spots au plafond rendent l'atmosphère froide et impersonnelle. Face aux deux rangées de bancs où sont assis le public et les familles, la présidente est encadrée du procureur et de deux assesseurs. À la barre se tient la prévenue, Anne Maillard : une femme d'une quarantaine d'années, élégante mais sans ostentation. Elle porte un tailleur de couleur sombre, un chemisier blanc, des chaussures à talons noirs. Ses cheveux châtain sont rassemblés en une queue-de-cheval. Ses traits sont un peu tirés, mais elle est calme, concentrée. De part et d'autre sont installées les avocates de la victime et de la prévenue.

La présidente prend la parole :

– Dossier numéro 4 : Madame Anne Maillard, née le 12 juin 1974, est accusée d'avoir agressé son ex-mari au couteau lors d'une altercation au domicile de Monsieur le 18 décembre dernier. Elle venait y chercher leur fille qu'ils ont en garde alternée. Elle déclare qu'il ne voulait pas lui dire où était l'enfant, et qu'elle a perdu pied. L'agression a

entraîné une ITT<sup>1</sup> de dix jours. La victime n'est pas présente aujourd'hui, elle est excusée avec un certificat médical. Elle est représentée par son avocate, Maître Claire Perrault. Madame Maillard, souhaitez-vous vous exprimer ?

Anne Maillard regarde la présidente droit dans les yeux, et sa voix s'élève, douce mais ferme :

– Vous croyez que c'est facile, Madame la présidente, de se retourner sur vingt-cinq années passées avec un homme, un compagnon, un mari, un père, et d'être prise de vertige à l'idée des dix ans qui ont été nécessaires pour se détacher, ou plutôt s'arracher à une relation toxique et destructrice ? Pourquoi n'ai-je pas réagi plus tôt ? Je ne sais pas. J'étais comme engluée dans une situation inextricable...

Le silence s'étire quelques instants dans la salle. L'auditoire sent confusément que la situation n'est pas aussi simple qu'on voudrait bien le croire.

La présidente reprend la parole.

– Madame Maillard, nous allons à présent examiner le déroulement des faits qui se sont produits dans la soirée du 18 décembre, pour lesquels vous comparez aujourd'hui. Ce soir-là, vous vous êtes rendue chez Monsieur Maillard afin d'aller chercher votre fille, c'est bien cela ?

– Oui. Mais quand je suis arrivée, j'ai tout de suite vu qu'elle n'était pas là. À ma question, il a répondu qu'elle était en lieu sûr. J'ai pensé l'espace de quelques secondes qu'il lui était arrivé quelque chose, puis j'ai deviné qu'il cherchait une fois de plus à prendre l'ascendant sur moi. Au prix d'un gros effort, j'ai gardé mon sang-froid. Je lui ai

---

1 - Interruption temporaire de travail

demandé pourquoi il m'avait fait venir pour rien, et surtout quand j'allais pouvoir la retrouver. Mais j'étais tremblante, mes jambes étaient toutes molles, j'ai dû m'asseoir.

– Qu'a-t-il fait alors ?

– Il m'a proposé un verre, il voulait discuter. Je lui ai dit, comme à chaque fois, que je ne voulais pas parler, que je venais juste chercher ma fille.

– Son ton ou l'un de ses gestes était-il menaçant ?

– Non, il n'avait pas besoin de l'être, il avait le dessus, puisqu'il me privait de retrouver ma fille.

– Que s'est-il passé ensuite ?

– J'ai essayé de gagner du temps, de réfléchir très vite, tout en le laissant parler. Il disait qu'il souhaitait passer un peu de temps seul avec moi, et qu'il avait confié la petite à une amie. Il s'est approché de moi, puis il a tenté de m'attraper et de m'embrasser. J'ai bondi comme un ressort. J'ai reculé vers la cuisine, et, balayant le plan de travail des yeux, j'ai repéré des couteaux dans un pot. J'en ai attrapé un et l'ai pointé vers lui.

« Ne m'approche pas ! » ai-je menacé. Il s'est mis à rire, il avait bu. Il se moquait de moi.

« Tu veux me faire quoi ? Tu n'es pas près de la voir notre fille ! Elle a besoin de nous deux tu comprends ? Elle veut qu'on vive ensemble à nouveau, elle me l'a dit ! »

« Je ne revivrai jamais avec toi » ai-je lâché. « Maintenant tu me dis où elle est, ou j'appelle la police ! »

Il ne répondait pas.

« Passe la nuit ici », a-t-il proposé, en grimaçant un sourire. Il se voulait sans doute séduisant, mais il me faisait peur.

« Demain on ira la chercher ensemble », insistait-il.

« Sûrement pas, je la récupère ce soir ! Où est-elle ? »

Je criais à présent, mais je m'en rendais à peine compte :

« Tu vas perdre la garde, c'est tout ce que tu vas gagner ! »  
ai-je menacé.

Sans paraître le moins du monde surpris, il m'a répondu tranquillement :

« Je lui dirai que c'est toi qui m'empêches de la voir. »

Je bouillonnais à présent. Ce n'est pas la première fois qu'il me faisait porter le chapeau de notre séparation devant nos filles afin de se dédouaner. Je me sentais totalement impuissante.

Il a fait encore un pas.

— Était-il menaçant à ce moment-là ? insiste la présidente.

— Oui ! Il voulait m'embrasser, m'empêcher de partir, il ne voulait pas me dire où était ma fille ! J'étais comme prise au piège. Je ne pouvais ni partir sans elle, ni rester seule avec lui dans ces conditions. Je continuais à réfléchir. Peut-être l'avait-il juste déposée chez sa mère, peut-être bluffait-il ? Mais je n'avais aucun moyen de m'en assurer, à part en essayant d'appeler celle-ci. J'ai sorti mon téléphone, mais il me l'a aussitôt arraché des mains d'un geste leste. Il semblait jubiler de ma détresse, et cherchait visiblement à me pousser à bout.

— Pourquoi n'êtes-vous pas partie ?

— J'ai essayé, mais il me barrait la route. J'avais peur.

— Pourtant vous aviez toujours le couteau à la main ?

— Oui, mais il ne pensait pas que je serais capable de m'en servir. Et je ne le pensais pas moi-même d'ailleurs ! Il s'imaginait sans doute qu'en me soulant de paroles, comme à son habitude, il allait m'endormir le cerveau.

– Quels mots a-t-il employés ?

– En boucle, il disait qu’il m’aimait toujours, que nous serions mieux ensemble avec notre fille, que la petite serait plus heureuse. Qu’il était prêt à me pardonner si je revenais vers lui.

« Plutôt crever que de retourner avec toi ! » ai-je lâché, la gorge serrée par la rage.

Alors il a vu rouge, il s’est avancé vers moi avec un visage marqué par la haine, j’ai cru qu’il allait me frapper !

– Qu’avez-vous fait ?

– Par réflexe, j’ai avancé la main armée du couteau vers lui, et j’ai senti l’impact. Je l’ai vu s’affaisser. Je l’avais touché. Je ne voulais pas le blesser, mais seulement lui faire peur ! Et que cela s’arrête, que tout cela s’arrête enfin...

– Tout cela ?

– La persécution mentale, les brimades, les petites piques, la domination psychologique... Malgré le divorce, il était toujours après moi, il me harcelait. Il essayait de garder le contrôle, tout le temps.

– Qu’avez-vous fait alors ?

– Je l’ai tourné sur le côté, lui ai noué des torchons autour du torse pour faire un semblant de garrot ; j’ai parcouru le sol des yeux pour y retrouver mon téléphone que j’ai aussitôt saisi pour appeler le SAMU. Je crois même que j’ai eu quelques paroles rassurantes pour lui indiquer qu’un médecin allait s’occuper de lui. Mais j’étais totalement déconnectée de mes émotions, ou d’une quelconque empathie, toujours concentrée sur mon unique objectif de retrouver ma fille. Je n’ai même pas attendu les secours pour appeler mon ex-belle-mère qui m’a aussitôt confirmé que la petite était chez elle. Je me suis

mise à pleurer de soulagement, assise sur un coin du canapé. Je lui ai annoncé que son fils venait de se blesser et qu'il allait partir à l'hôpital. Les secours sont arrivés rapidement et l'ont pris en charge.

Constatant que l'accusée est toute pale, la présidente reprend la parole :

– Souhaitez-vous faire une pause Madame ?

– Ça va aller, merci.

– Très bien. Monsieur le procureur, Maître Perrault, Maître Lavergne, avez-vous des questions à poser à la prévenue ?

Le procureur, ainsi que l'avocate de la défense, se manifestent pour prendre la parole.

La présidente se tourne d'abord vers le procureur de la république :

– Monsieur le Procureur, je vous laisse la parole.

– Merci Madame la présidente. Madame Maillard, il apparaît au travers des auditions de Monsieur qu'il y a déjà eu entre vous quelque temps auparavant des disputes au cours desquelles vous en êtes venue aux mains.

– C'est arrivé une fois, c'est vrai... Il savait si bien jouer de ma faiblesse pour me pousser à bout. Il maîtrisait très bien ce jeu-là !

Anna marque une pause et se tourne vers la présidente.

– C'est un peu intime. Dois-je raconter ça aussi ?

– S'il vous plaît.

– Il ne me touchait plus depuis des semaines, j'en souffrais énormément. Je dirais même que je ne pensais plus qu'à ça. Le sexe est souvent le baromètre d'un couple, et j'avais besoin de me sentir aimée, désirée. Un soir, nous étions assis sur le canapé de notre petit appartement, et nous discutons. J'ai

profité de ce moment où il était disponible pour lui demander quand il pensait que nous pourrions avoir un prochain rapport. Il me l'avait refusé de nombreuses fois ces derniers temps. Il m'a regardée, un sourire en coin, et m'a répondu : « aux prochaines grandes vacances ? ». C'était de l'humour bien sûr, mais le fait qu'il joue sciemment de ma détresse m'a fait perdre les pédales. Je l'ai roué de coups pendant quelques secondes. Il s'est protégé, surpris, choqué certainement. Aussitôt après je m'en suis terriblement voulu, je me suis excusée et j'ai disparu plusieurs jours chez une amie pour me remettre les idées en place, avant de revenir. Mais j'insiste sur le fait que cela ne fait pas de moi une personne violente !

— Comment expliquez-vous dans ce cas qu'il se soit cette fois retrouvé à l'hôpital pendant une semaine ?

— Je n'avais pas l'intention de le blesser, j'ai simplement voulu me défendre, j'étais terrorisée.

— Je n'ai pas d'autre question Madame la présidente.

Anne Maillard se rassoit, visiblement ébranlée par sa confession. L'une de ses paupières tremble. Elle attrape un verre d'eau que lui tend son avocate.

Après les questions du procureur, la présidente donne la parole à Maître Sophie Lavergne, avocate de la défense. Celle-ci semble un peu nerveuse, ce sont ses mains qui la trahissent. Les traits de son visage sont expressifs, ce qui contraste avec sa fonction. Elle porte un tailleur sombre qui masque ses rondeurs. Elle est extrêmement concentrée. Lorsqu'elle se lève et prend la parole, sa voix est légèrement chevrotante. Mais très vite, elle retrouve son aplomb habituel.

– Madame la présidente, je souhaite faire intervenir une psychologue pour nous éclairer sur la personnalité de la victime. M’y autorisez-vous ?

Après avoir consulté ses assesseurs, la présidente répond :

– Si cela peut nous aider à mieux comprendre le contexte, et ajouter un éclairage pertinent sur les faits qui nous occupent, je vous y autorise. Je demande à Madame Agnès Morvan, psychologue, de venir à la barre.

Anne croise le regard de son avocate, Sophie. Elle sait qu’elle peut lui faire confiance. Elle se remémore les longs entretiens au cours desquels elle lui a peu à peu raconté son histoire, comme elle aurait pu le faire à une amie. Cette envie de parler répondait autant à un besoin de mettre des mots sur son mal-être, qu’à la nécessité de faire comprendre à son avocate quel lent processus avait pu l’amener à commettre un tel geste envers son ex-mari. Pourtant le contact n’avait pas été fluide entre les deux femmes au début, bien au contraire...

Lorsque Sophie Lavergne s'était présentée pour la première fois, Anne était murée dans un silence épais, et semblait ne pas vouloir en sortir. Elle était encore sous le choc de ce qui s'était passé. Son geste violent, a priori inexcusable, était impossible à expliquer, et elle y avait d'ailleurs renoncé. Le peu de fois où elle s'était ouverte à ses amis de ses difficultés de couple, ceux-ci s'étaient étonnés de la voir bouleversée pour des motifs apparemment bien anodins: une petite phrase insidieuse de la part de son mari, une menace, une insinuation, qui chez elle déclenchaient tremblements et confusion, alors que ses amis n'y voyaient objectivement qu'une formulation malencontreuse, ou de la maladresse.

Ne connaissant pas elle-même de magistrat, Anne s'était vu attribuer une avocate commise d'office. Elle l'avait rencontrée la première fois dans l'enceinte du tribunal de Nantes, où se tenait le procès. Sophie Lavergne s'était présentée en quelques mots, et avait invité Anne à faire de même. Celle-ci avait répondu à contrecœur.

— Vous avez lu mon dossier j'imagine... Mariée pendant vingt-cinq ans, divorcée, j'ai deux enfants, un travail qui me plaît dans la communication... Que voulez-vous savoir ?

— Je suis là pour vous aider. Mais pour cela, je vais avoir besoin de votre coopération. J'ai besoin de comprendre ce qui vous a poussée à commettre ce geste envers votre ex-mari le 18 décembre dernier.

— Il m'avait poussée à bout.

— Mais cela ne date pas de ce jour-là, je me trompe ? Racontez-moi votre mariage, j'ai besoin de comprendre. Nous avons tout notre temps.

Anne n'avait pas répondu pas tout de suite. Elle hésitait.

— Je ne mets pas en doute votre intention de m'aider, avait-elle enfin répondu. Mais malheureusement, je sais que ceux qui n'ont pas eu affaire à ce genre de personne ne peuvent pas comprendre, avec la meilleure volonté du monde.

— J'entends, avait répondu l'avocate. Peut-être pourrions-nous nous faire aider ? Avez-vous une idée ?

— J'ai déjà rencontré une psychologue qui avait personnellement rencontré ce genre de profil, et qui a pu m'aider à l'époque de mon divorce. Elle a su m'en expliquer les mécanismes. Je pense que nous pourrions nous appuyer sur elle.

— Très bonne idée. Je vais prendre ses coordonnées pour la contacter. Êtes-vous néanmoins d'accord pour me raconter votre parcours avec votre ex-mari ?

— Oui, je vais essayer.

— Je vous propose que vous commenciez votre récit, puis nous interrompons cette entrevue, car nous n'avons droit qu'à trente minutes aujourd'hui, et nous essaierons de nous voir les prochaines fois en présence de cette psychologue, si cela vous convient.

— Ça me va.

Achévé d'imprimer en février 2023  
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery  
58500 Clamecy

Dépôt légal : février 2023  
Numéro d'impression : 301593  
ISBN : 979-10-96468-78-2  
Imprimé en France

*La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert.*